



Grand Quevilly, le 4 juillet 2014

**COMMISSION NATIONALE
DU DEBAT PUBLIC**

Objet : Soutien au Projet de Contournement Est de Rouen

Madame, Monsieur,

La société RUBIS TERMINAL stocke pour le compte de ses clients des produits vrac liquides, dont certains sont classés matières dangereuses, comme les carburants pour automobile par exemple. Elle est implantée dans la zone Industriale-portuaire de Grand Quevilly.

La majorité des marchandises qui transitent dans ses installations restent dans un périmètre régional autour de l'agglomération rouennaise. Seul le transport routier permet de les acheminer vers leur destination finale.

Ce projet n'est pas en opposition aux autres modes de transports, que ce soit ferroviaire ou fluvial, qu'il faut aussi continuer à développer par ailleurs.

Il manque aujourd'hui des infrastructures routières pour traverser l'agglomération de Rouen dans de bonnes conditions de circulation et de sécurité. Plus particulièrement pour le transport routier de matières dangereuses, la traversée de la ville de Rouen pose de vraies difficultés.

La création de cette infrastructure apporte donc une réponse, attendue depuis de nombreuses années, et essentielle aux enjeux à la fois économiques, mais aussi sur le plan de la sécurité routière.

C'est donc pour cette raison que j'exprime notre soutien au projet de contournement Est de Rouen et la liaison A28-A13, et sa réalisation dans les meilleurs délais possibles.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Jean-Philippe LAILLE
Directeur des terminaux de Rouen
RUBIS TERMINAL

33, avenue de Wagram
75017 Paris
Tél. : 01.53.81.86.20
Fax : 01.45.72.45.46

www.rubis-terminal.com

Société Anonyme au capital de 7 720 312,50€ RCS PARIS B 775 686 405 TVA CEE FR 30 775 686 405

